

**N°2026-02-01 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT**

L'An Deux Mil Vingt-six, le 19 Février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DARMEDRU, Maire.

Présents : 13

Denis AUGEZ, Nicole CARRY, Emmanuel DARMEDRU, Danièle DUBOURGET, Christian FOLLET-TROSSET, Mikaël GIROUD, Pascal KERAUDREN, Magali LAMBERET, Evelyne MOREL, Marc MOREL, Philippe PACCARD, Dominique REVEL, Véronique SOLDAT.

Absents : 2

Béatrice SCHLECHT, Nadège TISSOT.

Pouvoirs : 2

Béatrice SCHLECHT à Emmanuel DARMEDRU, Nadège TISSOT à Nicole CARRY.

Votants : 15

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Véronique SOLDAT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 Décembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Désaffectation et déclassement d'un terrain

La commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT est propriétaire d'un terrain cadastré 048 B 820.

La commune ne souhaite pas garder ce bien dans son patrimoine.

Dès lors, pour permettre à la commune de disposer de ce bien, en vue d'une cession, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur la désaffectation du terrain cadastré 048 B 820, pour une contenance de 49 m², et son déclassement du domaine public pour être intégré au domaine privé communal.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de désaffecter le terrain cadastré 048 B 820 ;
- d'en prononcer, le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** :

- de désaffecter le terrain cadastré 048 B 820 ;
- d'en prononcer, le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

Bohas-Meyriat-Rignat, le 19 Février 2026

La Secrétaire,
Véronique SOLDAT



Le Maire,
Emmanuel DARMEDRU

